

1. **Annexe – Modification des cotisations** (valable dès la saison 2017/2018)

Il a été convenu, lors de la séance du comité du 13.11.2017 que dès la saison 2017-2018, les cotisations annuelles seront ajustées, selon le détail suivant :

La cotisation et la licence fusionnées :

Enfant	Total
1 ^{er} enfant U7 – U9	150.00
2 ^{ème} enfant U7 – U9	100.00
3 ^{ème} enfant U7 – U9	50.00
1 ^{er} enfant U11 – U13	180.00
2 ^{ème} enfant U11 – U13	120.00
3 ^{ème} enfant U11 – U13	60.00

2. **Annexe – Défraiements divers**(valable dès la saison 2020/2021)

Le comité 500.-/membre (25 heures/année) (+tarif à l'heure à 20.-/h.)

Les entraîneurs entraînement et match (1h30) 20.-/heure
Tournoi U8-U10 = 2h

Les aides entraîneurs entraînement 5.-/heure la 1^e année
Entraînement 10.-/heure dès la 2^e année

Les officiels et arbitres Tournoi U8 = 30.-
Tournoi U10 = 30.-
Match : 10.- dès le 2^e match

Les photocopies/impressions sont remboursées à hauteur de 50 ct l'unité sur présentation d'une facture.